

**NOTE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DU 12 JUILLET 1995
SUR LES OPTIONS À ADOPTER EN BOSNIE**

(source : ministère de la Défense)

Contraintes internationales : fortes réticences Forpronu ; hésitations néerlandaises ; réticences britanniques possibles

Avantages :

- refus du fait accompli serbe et réaction directement sur le lieu de l'agression
- utilisation de la FRR dans le cadre prévu lors de sa création (soutien à des éléments ONU en difficulté)
- affirmation claire de la solidarité et de la détermination de la communauté internationale
- démonstration de soutien aux Néerlandais, s'ils veulent rester

Inconvénients :

- option militairement difficile étant donné les risques liés aux nécessaires mouvements de la force à travers les zones serbes (projection initiale et nécessité ensuite d'assurer le soutien)
- forte contrainte en moyens aéromobiles : nécessité de disposer d'un nombre suffisant d'hélicoptères car le transport par voies terrestres est difficilement réalisable (délais, zones serbes à traverser et risques d'obstruction par mines etc, rareté des itinéraires)
- risques d'escalade : recours aux moyens aériens, sans doute de manière massive, si la résistance serbe s'avère insurmontable pour la force d'intervention
- risque de voir les Serbes réagir contre les Casques bleus sur l'ensemble du théâtre bosniaque
- risque de représailles serbes sur la population
- hypothèque une partie importante des moyens d'intervention disponibles et donc incapacité à réagir immédiatement si les Serbes engagent des actions de représailles ailleurs sur le théâtre

Option 2 : action déterminée sur Sarajevo combinée avec une action minimum sur Srebrenica

Objectif : ne pas se laisser enfermer dans la logique serbe, sans pour autant accepter le fait accompli; pour ce faire, reprendre l'initiative dans la région de Sarajevo, tout en assurant une action humanitaire dans la poche de Srebrenica

Moyens :

- engagement de 1500 à 2000 hommes de la FRR en appui de la Forpronu pour commencer le désenclavement de la zone de Sarajevo
- moyens aériens indispensables en appui de cette intervention
- moyens aériens pour aéro-largages humanitaires sur Srebrenica (les convois semblent exclus)

Délais :

- mise en place préalable à proximité de Sarajevo (Tarcin) : devrait être effective au 16 juillet
- à partir de là, engagement possible en réaction immédiate

Missions :

- sécuriser la piste logistique d'Igman et la maintenir ouverte
- puis rouvrir l'aéroport et sécuriser la zone qui l'entoure
- obtenir une complète liberté de mouvement pour les forces ONU et les convois humanitaires
- assurer dans la poche de Srebrenica le ravitaillement des réfugiés bosniaques actuellement à Potocari

Contraintes internationales : nécessité d'un soutien britannique ; réticences néerlandaises possibles ; violentes réactions bosniaques et internationales devant l'abandon de Srebrenica

~~CONFIDENTIEL DÉFENSE~~

DÉCLASSIFIÉ

Avantages :

- détermination claire de la communauté internationale
- gain stratégique majeur si l'on obtient ainsi le désenclavement de la capitale bosniaque
- prise en compte du problème immédiat de la population de Srebrenica, même si la réponse n'est que partielle
- cohérence des actions engagées suite aux options politiques arrêtées à Cannes
- emploi de la FRR dans le cadre prévu lors de sa création (soutien à des éléments ONU dans l'accomplissement de leur mandat)

Inconvénients :

- démontre l'incapacité de la FRR à agir sur les enclaves
- action plus symbolique qu'en profondeur face à l'agression serbe sur Srebrenica, puisqu'on ne cherche pas à faire revenir les Serbes sur leurs positions initiales
- face à ce qui serait perçu comme une absence de réaction de notre part dans la poche, risque de voir les Serbes poursuivre des actions similaires sur les autres enclaves
- risque de réaction serbe contre les Casques bleus
- une action majeure sur Sarajevo hypothèque lourdement et durablement nos moyens de réaction
- risque de voir les Néerlandais rapidement évacuer la poche
- perte de Srebrenica, graves difficultés politiques

Option 3 : action aérienne

Objectif : obtenir le repli des Serbes sur leur position initiale à Srebrenica en les menaçant de frappes sur des objectifs stratégiques

Menace à considérer dans toutes les options

Moyens : dispositif aérien OTAN existant (Deny Flight)

Délais :

- réalisable dans la journée

Contraintes internationales : réserves britanniques et Forpronu ; réactions négatives russes ; hésitations ou réserves néerlandaises

Avantages :

- rapidité de la réaction
- lien clair entre réaction internationale et agression serbe
- pas d'engagement terrestre dans des conditions difficiles (cf. option 1)
- on garde une capacité de réaction (la FRR reste en réserve et poursuit sa montée en puissance)

Inconvénients :

- la FRR, conçue pour intervenir en appui des Casques bleus en difficulté, ne joue pas son rôle
- risques de représailles serbes sur les Casques bleus de la poche, notamment ceux retenus par les Serbes, et plus généralement sur l'ensemble du théâtre
- risque de représailles serbes sur la population
- nécessité d'une décision du Conseil atlantique pour permettre la frappe d'objectifs stratégiques, même si Srebrenica peut être déclarée zone d'exclusion en application des décisions du 22 avril 1994

~~CONFIDENTIEL - RESERVE~~

DÉCLASSIFIÉ

Option 4 : retrait

Objectif : retirer les contingents présents dans les enclaves ; ceci peut conduire à un retrait de l'ensemble des forces ONU de Bosnie, voire de Croatie

Moyens : déclenchement du plan 40104 par mise en oeuvre des options d'actions d'urgence (Quick Reaction Options)

Délais :

- 6 semaines pour mise en place sur le théâtre après décision du Conseil atlantique
- action plus rapide pour les options d'urgence (déclenchement 1 semaine)

Contraintes internationales : risques de divisions avec les pays non alignés et musulmans ; réaction russe en cas de levée de l'embargo (inévitable, cf. infra)

Avantages :

- assurer la sécurité des contingents exposés dans les enclaves
- on rompt avec l'impasse actuelle (marge de manoeuvre contrainte par le déploiement des Casques bleus)
- on conserve dans l'absolu la possibilité d'opérer un retrait partiel seulement

Inconvénients :

- constat d'échec majeur pour l'ONU et la communauté internationale
- prise de contrôle de l'opération par l'OTAN
- risques d'embrasement généralisé dès le retrait engagé (on laisse le champ libre aux Serbes sur l'ensemble du théâtre)
- impossibilité de s'opposer à la levée de l'embargo sur les armes
- pas de stratégie politique d'accompagnement prête aujourd'hui

II Volet politique

Quelle que soit l'option militaire retenue, elle doit s'accompagner d'un volet politique, sous forme d'ultimatum adressé à Milosevic, le mettant en demeure de faire cesser les actions bosno-serbes. A défaut, les Serbes s'exposent à :

- une option militaire choisie par la communauté internationale en réaction à l'agression serbe sur Srebrenica
- l'imposition de sanctions diplomatiques contre Belgrade
- la réimposition des sanctions économiques contre Belgrade
- et en cas d'échec, retrait suivi de la levée de l'embargo, avec leurs conséquences

**ORDRE DONNÉ EN NÉERLANDAIS PAR LE GÉNÉRAL CEES NICOLAI
ET LE LIEUTENANT COLONEL DE RUITER AU COLONEL THOMAS
KARREMANS LE 13 JUILLET 1995**

(source : MSF)

Bijlage 25

13

(X)

TOR 1900
SSA (709)

HQ UNIFORM SARAJEVO

Page 1 of 2

1-33

MOST IMMEDIATE
IN CONFIDENTIAL

OUTGOING FAX NO: 266/95	DATE/TIME: 131800 B Jul 1995
TO: Dutchbat	FROM: COS
FAX: 156.7150 - MH DU - 03-	FAX NO: 8731301531 (INMARSAT) 7239 (VSAT)
ATTN: CO MHTE - 71- MHTZ - 08- FO - 97-	DRAFTER : ltcol de Ruiter TITLE : MA/COS RELEASING OFF: Bgen Nicolai b.g. <i>[Signature]</i> MA/COS
INFO: DCOM-SNE (7165), COS-UNPF (2346), 1 (NL/BE) Logbat(5823) NL-DCBC, NL-crisisstaf.	
SUBJECT: Richtlijnen voor onderhandelingen met Gen Mladic	
INTERNAL DISTRIBUTION:	

MESSAGE

Met het oog op de onderhandelingen tussen CO-Dutchbat en Gen Mladic over de mogelijke condities betreffende de evacuatie van Dutchbat uit de enclave van Srebrenica zijn de volgende richtlijnen van kracht.

1. Dutchbat dient te evacueren met medeneming van alle hoofdtrustingstukken, te weten: alle gevechtsvoertuigen, alle bewapening en alle verbindingsmiddelen die nu nog in het bezit zijn van het bataljon.
2. Ook de medeneming van alle persoonlijke eigendommen moet worden geëist.
3. PSU heeft geen hoge prioriteit, m.u.v. blauwe helmen, blauwe baretten en flag-jackets.
4. VN-uitrusting, infra-structurele voorzieningen en eventueel resterende voorraden mogen worden afgestaan.
5. De terugtocht route bij voorkeur via Kladanj naar Busavaca/Santici naar 1 (NL/BE) Log/tbat. Via Zvornik naar Zagreb tweede prioriteit. Reden: mogelijkheden voor verzorging en opvang van personeel alvorens terugreis naar Nederland wordt ondernomen onder de rechtstreekse hoede van NL-contingentscommandant. In Zagreb niet voldoende voorzieningen aanwezig.
6. Meenemen locals en dienst van de VN vereist.

**LETTRE DU 13 JUILLET 1995 DU COLONEL THOMAS KARREMANS AU
GÉNÉRAL RATKO MLADIC SUR LES CONDITIONS MISES À
L'ÉVACUATION DES NÉERLANDAIS**

(source : MSF)

14

Commander
1(NL)UN Infbn Dutchbat
Compound POTOARI
SREBRENICA
Bosnia-Herzegovina

Nr TK95115

Subject: Evacuation of Dutchbat

13 July 1995

To: General Mladic

Sir,

1. At 2000 hrs, I did receive a message from the authorities of the Netherlands thru HQ UNPROFOR in SARAJEVO concerning the evacuation of Dutchbat. I have been ordered to pass you the following guidelines.

2. Guidelines:

- a. Dutchbat should leave POTOARI with all its equipment: all combat vehicles APCs, wheeled vehicles and trucks, all armament and small arms, as well as communications equipment and computers and printers.
- b. All personal belongings of the soldiers.
- c. Helmets, flag-jackets and clothes.
- d. Personnel assigned to the UN and to Dutchbat such as interpreters and the people from MSF and UNHCR.

3. Preferable evacuation route will be thru KLADANJ, and thus to be picked up by (NL) Transportbatalion in BUSAVACA. Second option could be thru GVORNIK to ZAGREB.

4. As CO-Dutchbat I have been requested to ask for your cooperation. On behalf of my soldiers, I do hope you will grant these guidelines.

Waiting for your answer, my best regards,

CO-1(NL)UN Infbn
Dutchbat

Handwritten signature and stamp